

Une personne très accueillante

Connaissez-vous le directeur général de l'Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec, M. Yvan Grenier ? Très à l'écoute de ses membres, il se fait un point d'honneur de toujours demeurer disponible, jour comme soir, pour répondre à leurs questions et les soutenir en cas de besoin.

« Pour moi, souligne-t-il, le service aux membres, c'est très important. Cela représente l'un de mes principaux défis. Nous desservons plus de 400 petites et moyennes entreprises dont la plupart entreprennent, en région, leur journée de travail à 6 heures, pour se terminer vers 20 heures. Leurs activités s'avèrent très diversifiées et varient selon les saisons : entretien du réseau routier, déneigement, construction de routes, d'égouts, d'aqueducs, de ponts, de viaducs, construction et entretien de chemins forestiers, excavation et terrassement, drainage agricole, location de machinerie lourde, transport en vrac et location de grues. » Pour M. Grenier, cette diversité génère des besoins d'information et d'intervention fort différents, ce qui constitue un réel défi s'il veut répondre rapidement aux besoins soulevés.

Aussi, au fil des ans, le directeur général a réussi à établir un réseau de contacts riches et variés pour bien servir l'Association des propriétaires de machinerie lourde, à laquelle se sont joints l'Association des propriétaires de grues, en 1998, et le Regroupement des loueurs de véhicules, en 2003. « Ce réseau de contacts, précise M. Grenier, tend toutefois à se fragiliser avec tous les départs à la retraite actuels. Le personnel change. Il faut sans cesse demeurer présent pour nouer d'autres liens. »

Facile d'accès, M. Grenier siège, entre autres, à une vingtaine de comités de travail externes, pour suivre de près les dossiers de ses membres et se prononcer sur des sujets aussi variés que le déneigement, le transport en vrac, la construction, la foresterie, le contrôle routier, la révision de règlements, les normes d'arrimage, la gestion du bruit en milieu municipal, les taux de location de machinerie lourde, l'entretien et la réfection du réseau routier, etc. « Un autre de mes défis, ajoute-t-il, consiste à tenter de toujours demeurer à l'affût de ce qui se passe dans ces secteurs, tant d'un point de vue légal que politique, pour intervenir avec à-propos et suivre les changements. »

Côté santé-sécurité, M. Grenier dit apprécier grandement la contribution du Centre patronal.

« Grâce à lui, poursuit-il, je n'ai pas à posséder

cette expertise. Pour moi, le Centre représente à la fois mon poteau de sécurité et ma référence. Si l'un de mes membres s'interroge, je sais que je peux compter sur l'aide des conseillers du Centre patronal. » À cet effet, l'Association a d'ailleurs alloué une page complète, sur son site, à l'annonce des services du Centre. Et nous lui en sommes reconnaissants !

Détenteur d'un baccalauréat en administration de l'Université Laval, M. Grenier a assumé plus d'une fois la direction générale d'une entreprise, dont celle d'une entreprise manufacturière spécialisée dans les cloisons mobiles, avant de se joindre à l'Association des propriétaires de machinerie lourde, il y a 10 ans. À titre de directeur général, il s'occupe aussi d'un conseil d'administration composé de 15 personnes réparties dans 10 régions administratives. À ce sujet, la rencontre qu'il a eu, à ses débuts, avec M^{me} Denise Turenne, présidente-directrice générale du Centre patronal, a d'ailleurs été déterminante en termes de gouvernance. Cela lui a permis d'alléger la marche à suivre de son association pour la rendre plus efficace, en diminuant la fréquence de certaines rencontres de gestion. « L'application des principes de la gouvernance nous a permis, entre autres, de mieux répartir notre temps et d'éliminer certaines dépenses. »

À ses débuts, il y a 42 ans, l'Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec avait pignon sur rue à Saint-Jean-sur-Richelieu. Depuis 1996, ses bureaux sont à Québec pour faciliter les échanges avec d'importants intervenants, dont le ministère des Transports. En 1983, elle fut l'une des associations fondatrices du Centre patronal, le saviez-vous ?



M. Yvan Grenier